



Paris, 11 mars 2010,

Innovation

## **LA POSTE LANCE DIGIPOSTE, UNE SOLUTION DE CONFIANCE POUR LES ECHANGES NUMERIQUES DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS**

**Jean-Paul Bailly, Président du groupe La Poste et Nicolas Routier, Directeur général du Courrier, Président de SOFIPOST, ont annoncé le lancement de DIGIPOSTE, la nouvelle solution de confiance de La Poste pour recevoir, archiver et partager des documents numériques. Son objectif : simplifier le quotidien des particuliers et des entreprises.**

Grâce à la réunion d'une boîte aux lettres numérique, intelligente et sécurisée, d'un coffre fort numérique et d'un espace de partage, DIGIPOSTE permettra aux particuliers et aux professionnels qui le souhaitent de gérer leurs courriers électroniques (bulletins de paye, relevés de banques, factures...) en toute sécurité et dans un seul et même « espace ».

Avec DIGIPOSTE, La Poste transpose dans l'univers des échanges numériques son rôle d'intermédiaire des échanges pour le courrier papier. Elle transpose également sur Internet son rôle de tiers de confiance.

Le Courrier complète ainsi sa gamme de solutions pour répondre aux attentes de ses clients et leur offrir, en fonction de leurs choix et de leurs usages, le meilleur des deux mondes, papier et numérique. Cette innovation se place au cœur de son projet stratégique « 2015, Réinventons le Courrier » pour faire du Courrier le média premium de la relation client.

Comme le déclare Jean-Michel Molette, directeur des activités Internet du Courrier et Président de DIGIPOSTE, filiale à 100 % du Courrier : « en offrant au grand public le choix de regrouper en un seul espace de réception l'ensemble de ses factures, relevés bancaires et autres documents professionnels et personnels, DIGIPOSTE propose une boîte aux lettres numérique, intelligente et sécurisée permettant de traiter (annoter, payer, classer, archiver...) son courrier numérique de façon extrêmement simple ».

### **Une offre globale sécurisée de réception, d'archivage et de partage des documents numériques destinée aux particuliers et aux professionnels**

Pour les particuliers, DIGIPOSTE est une innovation dans la gestion de leur courrier au quotidien. C'est un espace en ligne, personnel et sécurisé, qui permet de :

- recevoir, dans une boîte aux lettres électronique, des courriers envoyés par les expéditeurs de son choix ;
- les gérer : traiter, payer, classer, etc. ;
- les conserver dans un espace d'archivage à valeur légale ;
- partager, grâce à un espace dédié, tout ou partie de ses archives avec des tiers choisis (personnes physique ou morale).

DIGIPOSTE offre ainsi une solution de courrier et d'échanges électroniques pour gagner du temps et se simplifier la vie.

En centralisant en un seul espace son courrier numérique, DIGIPOSTE répond à un besoin de simplicité et d'universalité du grand public. DIGIPOSTE apporte également aux émetteurs une réponse en tant que tiers de confiance et facilitateur de leurs échanges de documents numériques.

Cette solution va permettre à La Poste d'accompagner ses clients en leur proposant une gamme complète de solutions qui s'étendra du « tout papier » au « tout numérique », en passant par des solutions mixtes, hybrides et multi-canal.

### **L'ensemble des bulletins de salaire et documents RH en ligne dans un même espace**

La Poste vient de lancer la première fonctionnalité de DIGIPOSTE : l'envoi, la réception et la gestion des bulletins de paie numériques.

ADP, spécialiste des services pour la gestion de la Paie et des Ressources Humaines, est le premier émetteur de documents RH à proposer à ses clients la remise électronique et sécurisée des bulletins de paie de leurs salariés via DIGIPOSTE.

Pour les entreprises, DIGIPOSTE constitue un nouveau canal de communication avec leurs salariés pour l'ensemble des documents clés : bulletins de paie, contrat de travail, attestation de salaire, justificatifs divers... Les salariés, dès lors qu'ils auront donné leur accord, pourront ainsi recevoir, archiver et partager ces documents au sein de DIGIPOSTE, de manière confidentielle et indépendamment de la relation avec leur employeur.

Dans les prochains mois, La Poste enrichira progressivement l'offre DIGIPOSTE, en proposant d'une part de nouvelles fonctionnalités, comme par exemple le paiement des factures par TIP électronique au troisième trimestre 2010, et d'autre part en intégrant de nombreux partenaires émetteurs. DIGIPOSTE, c'est donc la perspective d'une gestion facilitée du courrier au quotidien pour tous les foyers. Les particuliers pourront s'abonner – gratuitement – à un compte DIGIPOSTE dès la mi-avril.

### **À propos du groupe La Poste ([www.laposte.fr](http://www.laposte.fr))**

Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1er mars 2010, La Poste est un modèle original de groupe multi-métiers structuré autour de quatre activités : le courrier, le colis/express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 17 000 points de contact de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. L'appareil industriel de La Poste lui permet de traiter et d'acheminer 26 milliards d'objets par an. En 2009, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 20,5 milliards d'euros et emploie plus de 287 000 collaborateurs. A l'horizon 2015, La Poste a pour ambition de devenir un leader européen dans les services de proximité postaux et financiers. Fidèle à ses valeurs et à ses missions de service public, fort de l'engagement de l'ensemble des postiers, le groupe La Poste veut être une référence de la modernité publique.

#### **CONTACTS PRESSE GROUPE LA POSTE**

**PRESSE ECRITE**  
**David DRUJON**  
Tél. 01 55 44 22 36  
Fax. 01 55 44 22 62  
[david2.drujon@laposte.fr](mailto:david2.drujon@laposte.fr)

**RADIO/TV**  
**Jacques GOURIER**  
Tél. 01 55 44 22 43  
Fax. 01 55 44 22 62  
[jacques.gourier@laposte.fr](mailto:jacques.gourier@laposte.fr)